

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le change conditionnel



Présentation : l'option de change

Un CALL (option d'achat) est un contrat de gré à gré entre deux contreparties qui confère à son acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter une certaine quantité de devises (contre une autre devise) à un cours de change déterminé à l'avance, et à une date fixée (ou pendant une période déterminée à l'avance), moyennant le paiement d'une prime au vendeur.

Un PUT (option de vente) est un contrat de gré à gré entre deux contreparties qui confère à son acheteur le droit mais non l'obligation de vendre une certaine quantité de devises (contre une autre devise) à un cours de change déterminé à l'avance, et à une date fixée (ou pendant une période déterminée à l'avance), moyennant le paiement d'une prime au vendeur.

Définitions :

Date d'Échéance ou d'Exercice : Jour fixé par les Parties lors de la conclusion d'une opération au-delà duquel l'Option ne peut plus être exercée.

Heure limite d'Exercice : Pour un jour et une place déterminés, heure convenue entre les parties au-delà de laquelle une option ne peut être exercée. A défaut, on prendra 10h00, heure de New-York.

Date de Livraison : J+2 ouvrés par rapport à la Date d'Echéance.

Nominal : Montant de devises versées par les parties lors de l'Exercice d'une option de change.

Exercice : Utilisation du droit conféré par le vendeur à l'acheteur de l'option de change, d'acheter ou de vendre le Sous-Jacent.

Sous-Jacent : Couple de devises concerné par l'option.

Option Américaine : Option pouvant être exercée durant toute la période jusqu'à la Date d'Echéance.

Option Européenne : Option qui ne peut être exercée qu'à la date d'Echéance.

Prime : Montant que l'acheteur doit payer au vendeur d'une option en échange du droit d'Exercice de l'option. La prime est payable en j+2. Elle reste acquise définitivement au vendeur de l'option.

Prix d'Exercice (Strike) : Cours de conversion fixé par les parties, lors de la conclusion d'une option de change. L'option est dite :

- À la monnaie si le prix d'exercice est égal au cours actuel de l'actif sous-jacent de l'option
- Dans la monnaie lorsque le prix d'exercice est inférieur au prix du sous-jacent (pour un call) ou supérieur au prix du sous-jacent (pour un put)
- Hors de la monnaie lorsque le prix d'exercice est supérieur au prix du sous-jacent (pour un call) ou inférieur au prix du sous-jacent (pour un put)

Options à barrière activante (Knock in ou KI) : Option qui s'active lorsque la barrière est touchée.

Options à barrière désactivante (Knock out ou KO) : Option qui disparaît lorsque la barrière est touchée.



Présentation : l'option de change vanille

A l'import, pour vous couvrir contre le risque de hausse de la devise, vous achetez une option d'achat qui vous garantit un cours maximum d'achat (prix d'exercice ou strike) pour un montant de devises et une date d'exercice donnés.

A l'export, pour couvrir contre le risque de baisse de la devise, vous achetez une option de vente qui vous garantit un cours minimum de vente (prix d'exercice ou strike) pour un montant de devises et une date d'exercice donnée.

Vous payez la prime de l'option à la mise en place de l'opération (valeur J+2 ouvrés). Le montant de la prime est fonction des caractéristiques de l'option et des données de marché.

Au moment de l'exercice : si le cours du sous-jacent est moins favorable que le prix d'exercice, vous exercez votre option et achetez (ou vendez) le montant de devises au prix d'exercice.

Au moment de l'exercice : si le cours du sous-jacent est plus favorable que le prix d'exercice, vous n'exercez pas votre option et achetez (ou vendez) le montant de devises au cours comptant du sous-jacent.

Avantages

Vous bénéficiez d'une évolution favorable de la devise tout en étant protégé contre une évolution défavorable.

Inconvénients

Vous devez payer une prime à la mise en place de l'opération.



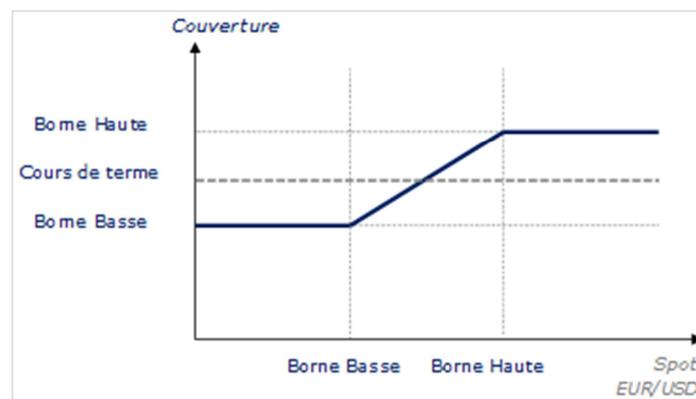
Présentation : le tunnel à prime nulle

Mise en place d'une stratégie optionnelle à prime nulle, combinaison d'un achat et d'une vente d'option, permettant de figer un cours d'achat maximum ou de vente minimum, pour un montant de devises et une date d'exercice donnés, tout en se laissant l'opportunité de profiter d'une évolution favorable du cours jusqu'à un certain niveau.

Exemple: Cas d'un tunnel import à prime nulle

Vous achetez	Call USD / Put EUR
Montant	200 000 USD
Maturité	6 mois
Prix d'exercice (borne basse)	1,0700

Vous vendez	Put USD / Call EUR
Montant	200 000 USD
Maturité	6 mois
Prix d'exercice (borne haute)	1,1000



Vous êtes protégé contre une évolution défavorable de la devise sous le niveau de la borne basse et profitez de l'évolution favorable jusqu'au niveau de la borne haute sans payer de prime. Le financement de la prime de l'option achetée se fait par la vente d'une option qui limite l'évolution favorable.

Avantages

Vous êtes protégé contre une évolution défavorable sans paiement de prime.
Vous bénéficiez d'une évolution favorable de la devise jusqu'à un certain niveau.

Inconvénients

Vous ne bénéficiez pas d'une évolution favorable de la devise au-delà d'un certain niveau.
Le montage optionnel étant une combinaison d'achat et vente d'options à l'européenne (exercibles à l'échéance), la maturité est figée d'avance.

Le montage optionnel décrit ci-dessus peut se décliner sous différentes variantes :

- la prime peut être réduite et non nulle : dans ce cas la prime de l'option vendue ne vient compenser qu'en partie la prime de l'option achetée ;

Document de présentation des caractéristiques essentielles du produit en lien avec le questionnaire personne – profil investisseur que vous avez renseigné. Informations susceptibles d'évolution, notamment en raison des modifications législatives ou réglementaires pouvant intervenir.

Création : mars 2017.

- une asymétrie peut être introduite sur les montants : le montant de l'option vendue peut être supérieur au montant de l'option achetée ;
- les options peuvent être à barrière activante (Knock In ou KI, option qui s'active lorsque la barrière est touchée) ou désactivante (Knock Out ou KO, option qui disparaît lorsque la barrière est touchée). Ces barrières peuvent être valables pendant toute la durée de vie de l'option (barrière américaine) ou uniquement le jour d'échéance de l'option (barrière européenne).

Les possibilités de montages optionnels sont nombreuses et doivent être adaptées aux contraintes du client.



Présentation : le terme accumulateur

Mise en place d'un contrat de change permettant de cumuler sur une période donnée des achats ou ventes de devises à un cours plus avantageux que le cours de terme.

Le nominal acheté ou vendu peut progresser à chaque date de constatation jusqu'à l'échéance du contrat dans la limite du nominal cumulable maximum défini à la mise en place. Cette stratégie de couverture est donc à utiliser en diversification pour les acheteurs ou vendeurs récurrents de devises.

Le cours à terme est bonifié en contrepartie de l'acceptation d'une incertitude sur le montant effectivement accumulé (qui ne sera connu qu'à l'échéance du contrat).

Dans la version avec livraison à l'échéance, le montant total accumulé sera acheté ou vendu au prix d'exercice à l'échéance mais des levées anticipées pourront être réalisées sur tout ou partie du montant total accumulé (cours de levée = prix d'exercice +/- report/déport sur la période).

Dans la version avec livraison à chaque fixing, le montant accumulé à chaque fixing sera livré en valeur J+2 sur la base du prix d'exercice.

La durée du contrat, le nominal cumulable maximum, le nombre et la fréquence des constatations, le pourcentage d'accumulation, le prix d'exercice auquel se fait l'accumulation, le mode de livraison (à l'échéance ou à chaque fixing) ainsi que les bornes qui déterminent le montant accumulé à chaque constatation sont déterminés à la mise en place de l'opération.

Avantages

Vous profitez d'un cours bonifié par rapport au terme sans paiement de prime.

Vous pouvez être livré du montant accumulé à chaque fixing (version avec livraison à chaque fixing) ou effectuer des levées anticipées sur tout ou partie du nominal déjà accumulé (version avec livraison à l'échéance).

Inconvénients

Vous ne bénéficiez pas d'une évolution favorable de la devise au-delà du prix d'exercice.

Le montant effectivement accumulé et donc couvert n'est pas connu à la date de mise en place.



Avertissement

Les transactions portent sur des instruments financiers à terme de gré à gré qui peuvent être utilisés à différentes fins (opérations de couverture contre les risques d'évolution globale des cours sur le marché des actifs Sous-Jacents).

Les opérations sur instruments financiers à terme de gré à gré sont des opérations non réglementées sur instruments dérivés, aussi appelées produits dérivés. Elles peuvent porter sur des taux d'intérêt, des devises, des indices, ... ou sur toute combinaison de ces "sous-jacents" entre eux.

Ces Transactions sont des instruments sophistiqués qui comportent un certain nombre de risques, du fait notamment, des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des cours des actions, ou des indices boursiers.



Principaux risques

Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque que la contrepartie ne puisse faire face à ses engagements financiers.

Document de présentation des caractéristiques essentielles du produit en lien avec le questionnaire personne – profil investisseur que vous avez renseigné. Informations susceptibles d'évolution, notamment en raison des modifications législatives ou réglementaires pouvant intervenir.

Création : mars 2017.

Risque de volatilité du cours

La volatilité est une donnée de marché implicite dont dépend fortement la valorisation de certains produits financiers comme les options. Le risque de volatilité se traduit par les variations de prix d'un produit financier en fonction de la volatilité de son sous-jacent et des pertes ou des profits qui peuvent en découler.

Risque de change

Le risque de change se traduit par une évolution tant positive que négative, selon le cas, de la valeur de l'instrument financier dû à la baisse ou à la hausse des cours de change entre la devise de l'investisseur et une devise étrangère. Pour un exportateur, le risque de change est le risque d'évolution défavorable du cours de change (baisse) qui peut venir minorer son prix de vente.

Risque de taux

Le risque de taux d'intérêt est lié à une évolution défavorable des taux d'intérêt, et au fait que la valeur relative à un instrument financier baisse en raison de la hausse des taux d'intérêt.